



Samedi 22 mars 2014
Salles des Îles
Yverdon-les-Bains
www.cttyverdon.com/cv

Le comité d'organisation a l'avantage et le plaisir de vous convier au championnat vaudois 2014 de tennis de table qui se déroulera comme suit:

LIEU :	Salle des Îles Rue François-Perret 1400 Yverdon-les-Bains
JUGE-ARBITRE :	Julien Ming Rue du Village 6 1312 Eclépens
JURY :	Président : Alain Jotterand, Chavornay 1^{er} membre: Julien Ming, Eclépens 2^{ème} membre : Martin Quartier, Yverdon
BALLES :	DHS *** de couleur orange

SERIES PREVUES

Samedi 22.03.2014 (ouverture de la salle 07h30, début des matchs 08h30)

Simple : Hommes : Open , B, C, D, E (D1-D2), O40, U13, U15, U18, **NL ← nouveau**
 Dames : Open, C, D, U18, O40

Double : Hommes : Open, D, E
 Dames : Open
 Mixtes : Open

Attention!! des modifications ont eu lieu depuis l'impression du flyer: Dames B a été remplacé par Dames Open et la série Dames O40 a été rajoutée.

FINANCES D'INSCRIPTION

Simple : Dames et Hommes	Fr. 8.00
Double : par joueur	Fr. 7.00
U18 (dans toutes les séries)	Fr. 5.00
Carte de tournoi	Fr. 4.00

Les finances d'inscriptions sont à payer par club sur le compte du CTT Yverdon. Les clubs recevront la facture détaillée après le tirage au sort, le 14 mars 2014 et devront s'acquitter du montant d'ici au 15 avril 2014.

Toutes les inscriptions doivent être effectuées sur le site : <http://cttyverdon.com/cv> jusqu'au **dimanche 9 mars 2014**. D'éventuelles modifications ou adjonctions aux inscriptions déjà effectuées pourront être annoncées - sans garantie - auprès de Julien Ming par E-mail : cv@cttyverdon.com jusqu'au jeudi 20 mars 2014 à 18h00.

TIRAGE AU SORT

Vendredi 14 mars 2014, 18h00 chez Julien Ming, rue du Village 6, 1312 Eclépens.

HORAIRE DEFINITIF

L'horaire définitif seul fera foi, il sera affiché sur le site internet après le tirage au sort.

PRIX

Les quatre premiers (premières) de chaque série de simples et les quatre premières paires de chaque série de double recevront une médaille.

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Le règlement sportif STT est applicable pour cette manifestation. En plus, nous vous rappelons les dispositions suivantes :

- La compétition est réservée aux joueurs licenciés STT pour un club du canton de Vaud.
- Un maximum de 3 séries de simple est autorisé.
- Un maximum de 2 séries de double est autorisé.
- Les séries Open sont ouvertes aux licenciés C6-A20 pour les hommes et D1-A20 pour les femmes.
- Pour les doubles, il est possible de s'annoncer avec partenaire « libre ». Le juge-arbitre constituera les paires.
- La formule de jeu est l'élimination directe à tous les tours pour les doubles et les simples.
- La formule de jeu est par poules, puis élimination directe dans les catégories d'âge (jeunesse et O40).
- Si une série réunit moins de 8 inscriptions, le jury peut décider de la faire disputer selon une autre formule, ou de l'intégrer dans une autre série.
- Les Dames ne sont pas admises dans les séries Messieurs.
- Le tournoi sera minuté et le forfait pourra être prononcé contre le joueur absent 5 minutes après l'heure de convocation. Sont réservées, les dispositions du règlement financier de STT fixant l'amende en cas d'absence non excusée.
- **Responsabilité** : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident.
- **Non-Licencié (NL) : possibilité de jouer en catégorie d'âge jeunesse et en série NL.**

BUVETTE et RESTAURATION

- Une buvette (petite restauration chaude et froide, boissons, ...) sera à disposition sur place.

Nous espérons vous accueillir nombreux à ce Championnat Vaudois et vous présentons nos sportives salutations.

Le comité d'organisation